



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Recrutement par voie contractuelle ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)  
Adjoint Technique de Recherche et de Formation BAP J - Adjoint en gestion administrative H/F**

Arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements

Nombre de postes à pourvoir à l'université d'Artois : 1

Dates prévisionnelles de recrutement : 2<sup>e</sup> trimestre 2023

Les candidats doivent compléter un dossier de candidature téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.univ-artois.fr/luniversite/recrutements>

Les candidats doivent :

- Appartenir à certaines catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi-45950>
- Ne pas être fonctionnaire (le mode de recrutement par la voie contractuelle n'est pas ouvert aux BOE ayant déjà la qualité de fonctionnaire)
- Présenter un handicap compatible avec les fonctions
- Être titulaire à la date de la première épreuve d'un diplôme classé au moins au niveau 3, c'est-à-dire CAP, BEP etc.  
Les candidats non titulaires d'un des diplômes requis peuvent demander une équivalence au titre de leur expérience professionnelle.

Le dossier complet comportera :

- Lettre de motivation qui doit préciser l'emploi envisagé
- C.V. détaillé
- Photocopie des diplômes
- Photocopie du justificatif attestant du handicap en cours de validité

Le dossier de candidature doit être transmis **par voie postale avant le 5 mai 2023 cachet de la poste faisant foi** à l'adresse suivante :

Université d'Artois  
Direction des Ressources Humaines  
Bureau du personnel BIATSS  
9 rue du Temple – BP 10665  
62030 Arras cedex

Une commission de sélection est chargée d'examiner les candidatures et d'auditionner les candidats dont le dossier a été retenu.

Le Président

Pasquale Mammone